

ANCIENS COMBATTANTS

La Fnaca tente d'éclairer les « subtilités administratives »

Les délégués des comités d'anciens combattants de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de l'Allier se sont retrouvés à Franchesse pour un point départemental sur la situation faite au monde anciens combattants.

55 délégués ont participé aux travaux conduits par André Bonhomme, qui a suppléé le président départemental Raymond Saint-Léger, souffrant. Au côté du vice-président, Yvette Peyroux, la nouvelle secrétaire, et André Colange, trésorier-adjoint, sont aussi intervenus dans le débat.

André Bonhomme a dénoncé le contentieux entretenu avec les gouvernements successifs : « Il est

clair que le secrétariat d'état aux anciens combattants a toujours joué la montre avec les différentes générations du feu. Celle de l'Afrique du Nord n'échappe pas à la règle, en particulier les veuves ».

La discussion a longtemps tourné autour des subtilités administratives à connaître pour bénéficier des droits acquis au fil des ans par les associations d'anciens combattants et victimes de guerre.

« D'où l'intérêt à rejoindre les rangs de la Fnaca », insiste la fédération.

Les délégués ont été accueillis à Franchesse par Guy Nicolas, président du comité local, en présence d'Isabelle Désurrier-Lafleur, adjointe au maire. ■



FNACA. Les délégués des différents comités de l'Allier se sont retrouvés à Franchesse pour débattre de leurs problèmes.